

Formulaire de demande de soutien au FIA

Association

Nom du projet

Montant sollicité :

Le dossier complété, accompagné des pièces à joindre, est à transmettre, à la Mission Politique de la Ville

- **par mail** (sous format Word) à : marc.milovanovic@ville-bagnolet.fr
- **ou par voie postale** à Mission Politique de la Ville - Hôtel de Ville de Bagnolet – BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex

Votre interlocuteur

Mission Politique de la Ville

01 49 93 61 47

marc.milovanovic@ville-bagnolet.fr

Informations pratiques

Le Fonds d'Initiatives Associatives (FIA) est un dispositif de soutien aux initiatives associatives dans le cadre de la Politique de la Ville, et plus précisément du Contrat de Ville 2015-2020. Il favorise grâce à une aide financière les projets des associations sur la ville de Bagnolet.

Le FIA finance des projets à hauteur de 3000 euros maximum par projet. L'aide est limitée à 3000 euros par porteur et par an.

Ce fonds est piloté par une commission d'attribution de subvention, composée du Maire ou de son représentant siégeant à la Caisse des Ecoles, d'un représentant de l'Etat, du Chef de projet Politique

de la Ville, d'un représentant des conseils citoyens du directeur de la vie sociale des quartiers , du directeur de la vie associative.

Le dossier comporte 6 fiches

Fiche 1 Identification de l'association

Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET et d'un numéro de récépissé en préfecture. Si vous n'en avez pas, il vous faut dès maintenant en faire la demande à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite.

Fiche 2 Présentation du projet

Fiche 3 Financement du projet

Le budget prévisionnel est un tableau distinct.

Les achats comprennent les dépenses de fourniture, eau, électricité, alimentation, ...

Les services externes comprennent les locations, les formations, les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les frais de communication, le transport de biens et de personnes, assurance...

Fiche 4 Déclaration sur l'honneur

Fiche 5 Pièces à joindre

Fiche 6 Bilan de l'action et compte-rendu financier

Le bilan de l'action est un document écrit reprenant les objectifs et les indicateurs d'évaluation, accompagné d'un tableau financier (dans un document distinct). Ces documents sont à détacher et à retourner à la mission Politique de la Ville, Hôtel de ville de Bagnolet, BP 35 – 93171 Bagnolet Cedex et à marc.milovanovic@ville-bagnolet.fr) dans les deux mois suivant la fin de l'action pour laquelle la subvention a été accordée.

1. Identification de l'association

Nom de l'association déclaré en préfecture :			
Adresse du siège social :			
Tél. fixe :	Tél. mobile :		
Courriel :			
Site internet :			
Adresse de gestion (si différente du siège social)			
Personne chargée du dossier de demande de subvention			
Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	Nom :	Prénom :
Téléphone :		Courriel :	
Fonction dans l'association :			
Identifiant de l'association			
Numéro RNA ¹ (W + 9 chiffres) :		W	
Numéro Siret (14 chiffres) :			
Numéro APE (4 chiffres et 1 lettre) :			
Activités principales de l'association			

¹ RNA : numéro d'enregistrement à la Préfecture lors de la création de l'association.

2. Présentation du projet

Axes Politique de la Ville dans lequel s'inscrit le projet (un seul choix possible)

Education

Emploi, insertion et
développement économique

Habitat et cadre de vie

Santé

Tranquillité publique et
prévention de la délinquance

Animation sociale et culturelle des quartiers

Objectifs de l'action

Description de l'action

Dates de réalisation et durée de l'action

Lieu de réalisation (*plusieurs réponses possibles*)

Plateau

Capsulerie

Les Malassis

La Noue

Public Visé (*dans la mesure du possible*)

	Sexe Féminin	Sexe Masculin	TOTAL
0-6 ans			
6-11 ans			
11- 18 ans			
18-25 ans			
25 ans et plus			
TOTAL			

2. Présentation du projet (suite)

Moyens mis en œuvre

Moyens humains

Moyens matériels

Partenaires éventuels

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs

Indicateurs qualitatifs

Indicateurs quantitatifs

3. Financement du projet - Budget prévisionnel

Rappel : Le FIA finance des projets à hauteur de 3000 euros maximum par an et par association.

Tableau indépendant à joindre au dossier

4. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné-e, (nom et prénom) :

Représentant-e légal-e de l'association :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics, ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : euros
- s'engage à transmettre le bilan de l'action dans un délai de 1 mois suivant la fin de réalisation de l'action, à défaut la subvention devra être restituée à la Caisse des Ecoles de Bagnolet, et l'association ne pourra déposer une nouvelle demande de subvention l'année suivante.
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de **l'association** :

Nom du titulaire du compte :

Domiciliation :

Banque :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
-------------	--------------	------------------	---------

Fait, le / / à

Signature originale et cachet de l'association

(Pas de signature électronique)

5. Pièces à joindre

Documents à fournir pour une 1ère demande

- Le présent dossier
- Le budget prévisionnel de l'action
- Statuts régulièrement déclarés en préfecture
- Récépissé de création et de modification
- Le plus récent rapport d'activités approuvé
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Un Relevé d'Identité Bancaire

Documents à fournir pour un renouvellement

- Le présent dossier
- Le budget prévisionnel de l'action
- Le plus récent rapport d'activités approuvé
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- et tous les autres documents de la colonne ci-contre ayant subi des changements.